

Questions orales

que lorsqu'il y va de la santé et de la sécurité, ce genre d'examen de test se justifie. Évidemment, comme le ministre des Transports l'a signalé, il y a vraiment lieu de s'interroger à propos de la possibilité que les candidats puissent faire appel ou exiger une nouvelle analyse.

M. Nystrom: Pour les préposés aux bagages d'Air Canada?

M. Epp (Provencher): Ce sont là les dispositions que le gouvernement applique dans le cadre de son programme national.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**LE DROIT AMÉRICAIN SUR LE BOIS D'OEUVRE CANADIEN**

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Commerce extérieur. Hier, j'ai reçu une lettre de l'Association des manufacturiers de bois de sciage de l'Ontario qui dit, entre autres choses:

L'ensemble de l'industrie, dans tout le Canada, reste résolu, conformément à la décision du C.C.I.F., à continuer la lutte jusqu'à l'abolition des droits compensatoires sur le bois d'oeuvre, sans concessions ni marchés comme les propositions du gouvernement qui ont gravement compromis notre position.

Je demande à la ministre pour quelle raison elle refuse d'appuyer l'industrie du bois d'oeuvre et ses milliers de travailleurs dans tout le pays? Pourquoi est-elle aussi faible?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, sur cette très difficile question nous avons toujours cherché à trouver une solution qui ne compromette pas la souveraineté du Canada, garde les revenus au pays et laisse aux provinces le droit de gérer leurs ressources naturelles, qu'elles possèdent, et de fixer l'augmentation des droits de coupe, qu'elles prélèvent, protégeant ainsi l'industrie canadienne et les emplois canadiens. C'est l'attitude que nous avons adoptée depuis le début de cette grave situation. Nous avons l'appui des neufs provinces qui ont des bois, ainsi que celui du syndicat et d'une bonne partie de l'industrie.

LA SOUVERAINÉTÉ CANADIENNE—LA POSITION DE LA MINISTRE

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, la lettre dit encore:

C'est une chose que de négocier des questions financières, mais c'en est une autre que de négocier la souveraineté nationale.

• (1500)

Pourquoi la ministre a-t-elle cédé aux pressions américaines et pourquoi n'a-t-elle pas défendu le droit souverain du Canada de déterminer la valeur de ses ressources naturelles?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député voit les choses à l'envers. La voie que nous suivons, si elle conduit à une solution, éliminera ce dangereux précédent, ce qui protégera notre souveraineté. La voie qu'il propose mettrait notre souveraineté en danger et tous les secteurs des ressources naturelles pourraient alors être sujets aux enquêtes des américains. C'est ce qu'il ne comprend pas et refuse d'accepter.

M. Penner: Joignez-vous à l'industrie et battez-vous.

L'APARTHEID**L'AFRIQUE DU SUD—LA POSITION DES ÉTATS LIMITOPHES CONCERNANT L'IMPOSITION DE SANCTIONS**

M. John Oostrom (Willowdale): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Récemment quelques hauts fonctionnaires des États africains voisins de l'Afrique du Sud ont demandé que le Canada collabore à la défense militaire des couloirs de transport sud-africains ainsi qu'aux principaux projets économiques en Zambie et au Zimbabwe. Cependant, les deux États limitrophes de l'Afrique du Sud n'ont pas imposé de sanctions. Le ministre étudie-t-il la question? Informera-t-il ces deux pays du Commonwealth que le Canada désapprouve leur commerce avec l'Afrique du Sud?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, cette question est en plusieurs volets. Je voudrais essayer de les classer et de répondre à chacun d'entre eux. Premièrement, si les États dont on parle sont la Zambie et le Zimbabwe, ils se sont tous les deux engagés à respecter l'Accord de Nassau, et je pense qu'ils le feront du mieux qu'ils le pourront. Deuxièmement, le Canada n'a pas l'intention de fournir d'aide militaire à cette région, bien que nous ayons l'intention de maintenir et d'accroître notre aide au Zimbabwe, à la Zambie, à d'autres pays de la ligne de front et à la CCDA. Troisièmement, je pense que toute personne équitable reconnaîtrait que, en ce qui a trait aux problèmes qui découlent de l'apartheid, les habitants de la Zambie et du Zimbabwe en supportent une plus grande partie que nous au Canada, et souvent avec des conséquences fatales pour eux.

* * *

LES CATASTROPHES**L'ACCIDENT NUCLÉAIRE DE TCHERNOBYL—L'INCIDENCE SUR LES CARIBOUS DU LABRADOR ET DU QUÉBEC**

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ou peut-être au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. C'est le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social qui a répondu aux questions sur la catastrophe de Tchernobyl le printemps dernier. Il a peut-être appris que des savants n'écartent pas la possibilité qu'au moins 30 000 caribous du Labrador et du Québec soient morts des suites des radiations provoquées par ce désastre nucléaire, selon ce que rapporte aujourd'hui un biologiste du service de la faune de Terre-Neuve. Que fait le gouvernement fédéral à ce propos? A-t-il ordonné des enquêtes sur cette affaire?

Quand aurons-nous une déclaration du ministre sur les contrôles institués par le Canada après Tchernobyl, sur les sujets et les milieux observés et sur les données globales concernant la contamination radioactive attribuable à cet accident?